MAISONS-LAFFITTE

Cité du Cheval

LA SÉCURITÉ POUR TOUS

POLICE

PRÉAMBULE

Le service Hippique vous présente sa bande dessinée pour **rappeler les bons gestes de sécurité et de courtoisie** dans la ville et le Parc de Maisons-Laffitte.

Suivez les conseils de **Lou** et **Nora** tout au long de ces mises en scène du quotidien. Avant de feuilleter les pages, place aux présentations !

LOU

Voici Lou et son poney Timide, déjà présents sur la campagne « **À cheval sur la sécurité** » de décembre.
Ils font leur retour dans cette BD car leur dada c'est la SÉCURITÉ !
Ils seront les ambassadeurs du respect et de la cohabitation.

Timide : « *Je suis expert en matière de sécurité !* »
Lou : « *Et si on prenait le temps de réfléchir sur comment vivre-ensemble ?* »

NORA

Le métier de Nora, en tant qu'agent de la Police municipale (ASVP) est de **garantir votre sécurité et de faire respecter le code de la route** pour vous protéger.
Son rôle, tout le long de ces pages, sera d'expliquer ou de rappeler les règles essentielles à adopter sur la route.

Nora : « *Mon quotidien ? Être sur le terrain pour votre sécurité !* »

Que l'on soit petit ou grand, jeune ou moins jeune, à vélo ou à trottinette, à pied ou en voiture, à poney ou à cheval,
la sécurité nous concerne tous !

LE DÉPASSEMENT AU PAS

Nous sommes tous vulnérables face aux dangers de la route, alors pour la sécurité de tous, **soyons respectueux les uns envers les autres**.

Automobilistes, le respect de la vitesse indiquée sur les panneaux n'est pas là que pour vous ralentir mais pour permettre également aux trottinettes, vélos, chevaux et piétons de **circuler en toute sécurité**.

Voici les panneaux que vous pouvez rencontrer dans la ville et le Parc :

Nora : « *Pour tout type de véhicule à moteur, il est important de respecter les panneaux signalétiques* »

Sur la voie publique, n'oublions pas de dépasser à vitesse réduite les plus vulnérables en **respectant les distances inscrites dans le code de la route**. Un petit rappel de l'**équipement obligatoire** pour tous les autres usagers qui vous permet d'être vu et protégé :

Mode de déplacement	Équipements rétroréfléchissants	Feux de positions	Casque	Identification
	✓	✓	✓	✓
	✓	✓	✓	✓
	✓	✗	✓	✓

Je respecte les distances pour dépasser :

LES ALLÉES CAVALIÈRES

À quel point les chevaux sont-ils prioritaires dans le Parc ?
La particularité de la Ville de Maisons-Laffitte réside dans une **belle cohabitation entre les chevaux et tous les usagers de la route.**

Vous pouvez rencontrer des panneaux **« priorité aux chevaux »** car le Parc comprend un peu plus de **1 000 équidés** vivant dans les multiples structures qui leur sont dédiées.
Il est important de respecter ces usagers de la route un peu « spéciaux » qui peuvent vite prendre peur.

- Les cavaliers doivent **emprunter les allées cavalières** chaque fois qu'il en existe.
- Il est **interdit aux cavaliers de circuler au galop** sur les allées cavalières et les voies publiques du Parc. Les seules allures autorisées sur les allées cavalières du Parc sont le pas et le petit trot.
- Au croisement des allées cavalières **les cavaliers doivent ralentir** et veiller à ce que **leur comportement ne soit pas dangereux**.

Voitures, vélos, trottinettes : quand vous rencontrez une allée cavalière comme celle-ci, les chevaux et poneys montés sont prioritaires !

Mais ATTENTION, les cavaliers n'ont, quant à eux, pas tous les droits !

À Maisons-Laffitte, la priorité est donnée aux chevaux venant des allées cavalières...
??
Desolée...
Et la priorité alors ?!
Attention, sur la voie publique, nous, cavaliers, devons obéir au code de la route : PRUDENCE !
BOUM !
AHH !!
Merci !
362 ABC
Un signe de la main, dire "merci", ce n'est pas grand chose et cela fait toujours plaisir.

À CHEVAL COMME À PONEY
ON RESPECTE LE CODE DE LA ROUTE

Instagram, Facebook, Snapchat ... Tous ces réseaux sociaux sur lesquels nous partageons des reels, stories, snaps parfaits ! Mais à quel prix ?

Au prix de ne plus faire attention où l'on va et en pensant que notre monture est munie d'un GPS avec conduite autonome.

En tant que cavalier, **vous êtes responsable de la sécurité de votre équidé** et de celle des autres usagers car un cheval peut très vite prendre peur et une perte de contrôle est si vite arrivée !

Timide : « *Alors, il vaut mieux un bon galop sur les pistes...* »
Lou : « *... qu'un carton pour une photo !* »

Les pistes cavalières sont là pour que tous les cavaliers **se déplacent à leur rythme sans gêner la circulation**.

Nora : « *N'oubliez pas que sur la voie publique, on se déplace l'un derrière l'autre et non de front à 2 ou 3 chevaux côte à côte* »

Sur la route, chaque usager n'a pas la même patience, le code de la route est **essentiel pour une cohabitation parfaite.**

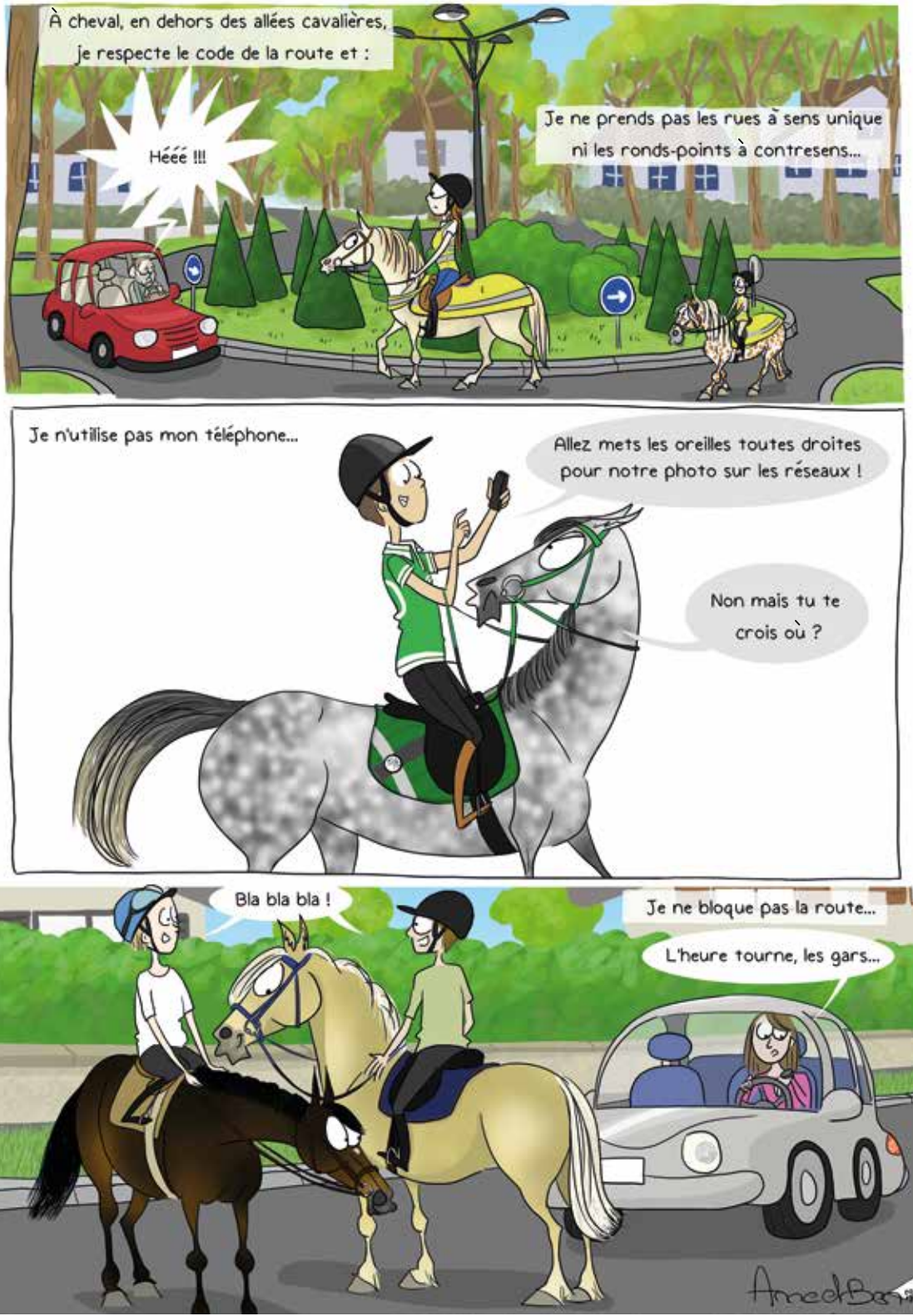
À cheval, en dehors des allées cavalières, je respecte le code de la route et :
Héééé !!!
Je ne prends pas les rues à sens unique ni les ronds-points à contresens...
Je n'utilise pas mon téléphone...
Allez mets les oreilles toutes droites pour notre photo sur les réseaux !
Non mais tu te crois où ?
Bla bla bla !
Je ne bloque pas la route...
L'heure tourne, les gars...

CHEVAUX, PONEYS ET CHIENS
DOIVENT ÊTRE TENUS EN LONGE

Vous partagez tous la même passion : vous promener dans le Parc de Maisons-Laffitte ou dans la forêt de Saint-Germain.
Mais, **quelques règles de courtoisie sont de rigueur** pour se promener avec votre compagnon à quatre pattes :

- Il est important de **tenir son chien en laisse** dans tout le Parc et dans la forêt durant la période de nidification **du 1er avril au 30 juin** et de **garder la maîtrise de son équidé** en toute situation.
- On sait tous que « Milou » est le plus gentil des chiens et que « Pompon » ne ferait pas de mal à une mouche, mais attention : **le risque zéro n'existe pas !** Tout accident causé par votre animal relève de votre responsabilité.
- Gardons en tête que même si en forêt nous pouvons nous déplacer sur les mêmes allées, **restons polis et tenons nos chiens** quand nous croisons un cheval. Cavaliers, **passez au pas** pour ne pas effrayer nos amis à quatre pattes.

Lou : « *Je respecte les panneaux désignant les allées cavalières !* »

Les utilisateurs de vélos et de trottinettes ainsi que les piétons, doivent **respecter les animaux** qui les entourent :

- On **demande la permission** aux propriétaires avant de caresser chiens ou chevaux.
- On prend le temps **de ralentir ou même de s'arrêter** pour les laisser passer en toute prudence.
- Attention, chers marcheurs de la forêt de Saint-Germain, à la vue des pistes dédiées aux cavaliers, pensez donc à **prendre un chemin parallèle** pour la sécurité de tous.

Dans le Parc de Maisons-Laffitte, chiens et chevaux peuvent emprunter les mêmes allées...
Bonjour !
Pour une bonne cohabitation, la courtoisie des maîtres est de rigueur.
Pas de jaloux !
Les chiens doivent être tenus en laisse et les chevaux, en longe !
Oublie, je ne joue pas à la baballe...
À cheval, je laisse Milou à l'écurie !
???

AUX ABORDS DES ÉCOLES
SOYONS TOUS VIGILANTS !

Qui n'est pas pressé ou en retard le matin pour aller travailler ou déposer ses enfants à l'école ?

La précipitation est telle que dans votre voiture, vous ne faites plus attention à ce qu'il se passe autour de vous ni aux autres usagers de la voie publique qui traversent ou partagent la route. Et pourtant, il est **important de rouler en toute prudence et au pas !**

Nora : « *L'école n'est pas un drive ! Alors pensons aux alternatives ou au covoiturage. Non aux incivilités ! Oui à la sécurité !* »

C'est aussi l'heure de pointe pour de nombreux cavaliers de Maisons-Laffitte. **Un arrêté a été mis en place afin d'éviter les abords des écoles durant les entrées et sorties scolaires.**

Matin	8h20 / 8h40	Après-midi	16h25 / 16h45

Nous invitons les cavaliers à s'éloigner des écoles pour éviter tout accident !

Timide : « *Trop d'agitation et je prends peur !* »
Lou : « *À ces heures, je choisis un autre itinéraire* »

En voiture, si par hasard vous croisez un cavalier et son cheval proches des écoles durant les entrées et sorties scolaires, il est interdit de les dépasser à pleine vitesse ou de les serrer de trop près... **RESTONS ZEN !**

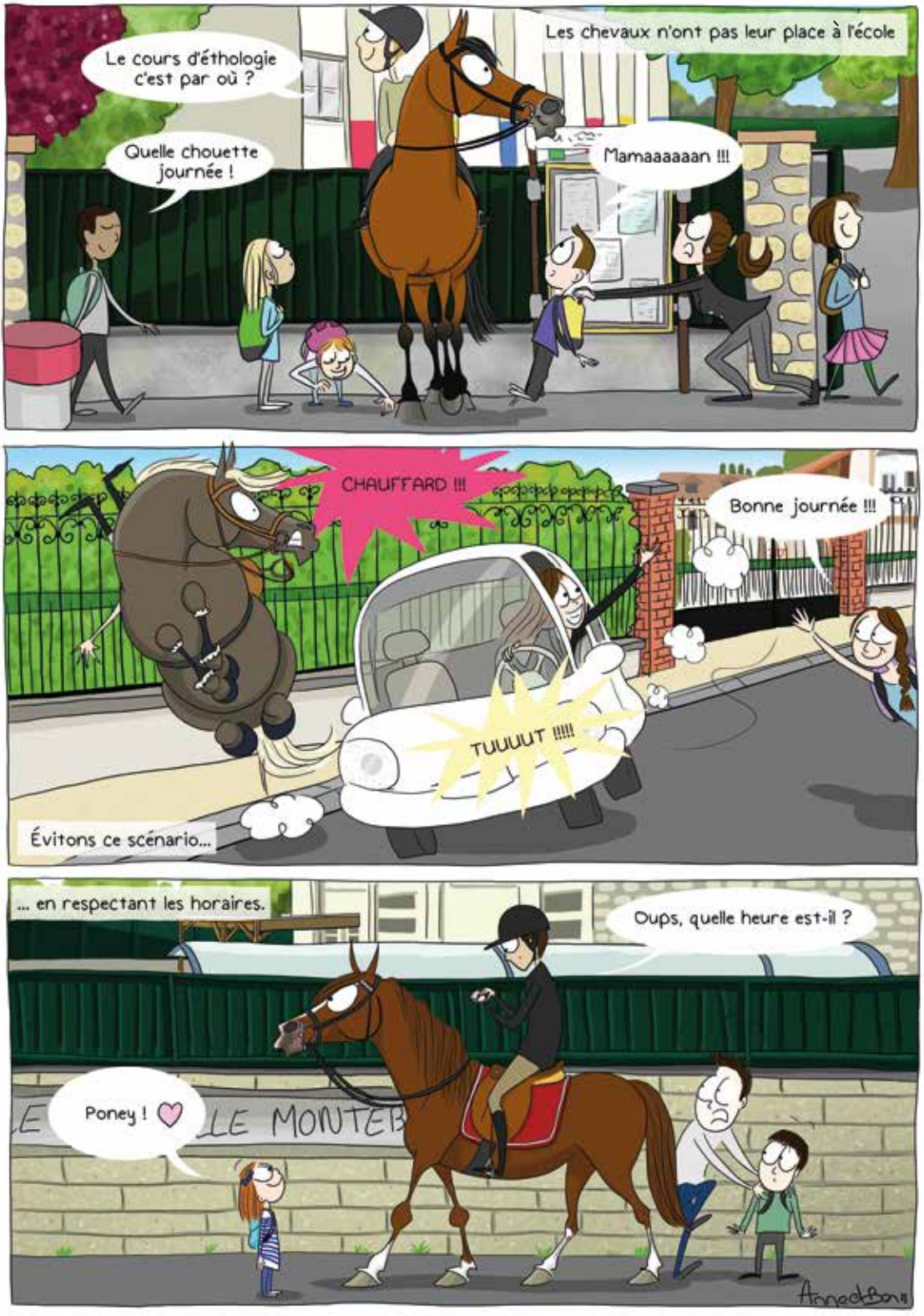
Le cours d'éthologie c'est par où ?
Quelle chouette journée !
Les chevaux n'ont pas leur place à l'école
Mamaaaaaan !!!
CHAUFFARD !!!
Bonne journée !!!
TUUUUT !!!!!
Évitons ce scénario...
... en respectant les horaires.
Oups, quelle heure est-il ?
Poney !
LE MONTEB

AVENUE MOLIÈRE

Plus de 500 adhérents de l'association le Jumping traversent quotidiennement cette avenue pour accéder aux Carrières Molière. La circulation peut être plus dense lors des dates de concours où de nombreux camions, vans, voitures et chevaux se croisent. **Alors soyez prudents** en vous adaptant à la circulation.

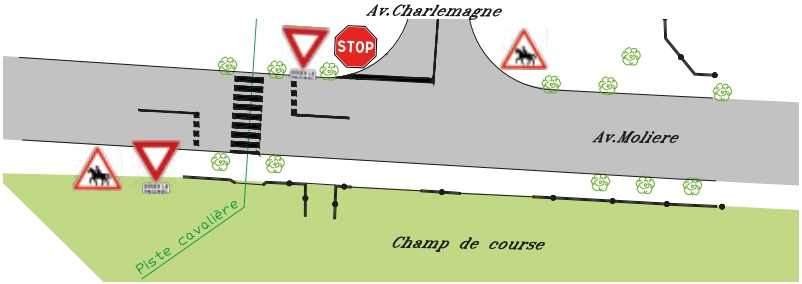

Il est important que tous les usagers de la route prennent conscience qu'il est nécessaire d'**anticiper le passage de chevaux en ralentissant aux abords de cette intersection**.

Chers automobilistes, si un cheval pointe le bout de son nez, **ne vous transformez pas en pilote de course** en appuyant sur l'accélérateur pour gagner quelques secondes. Prenez l'exemple de la fable de la Fontaine, *Le lièvre et la tortue* : « *Rien ne sert de courir, il faut partir à point* », alors **un céder le passage de quelques instants vous évitera l'accident**.

Nora : « *Pour rappel, l'avenue Molière est limitée à 45 km/h* »

Lou : « *Avant de vous engager, assurez-vous de pouvoir le faire sans danger* »

Il y a une voiture...
Nous avons la priorité. Ce véhicule va s'arrêter.

HÉ !!! MAIS ON NE T'A PAS APPRIS À CONDUIRE ?? ON RALENTIT QUAND ON VOIT UN CHEVAL !
!!?

Je vais t'apprendre à traverser.
Je regarde à droite...

Je regarde à gauche...

Un usager s'est arrêté pour me laisser passer : Je peux traverser !

Voilà comment on traverse...
Merci Monsieur. Pas bien compliqué de s'arrêter!
CARRIÈRES
Anne et Beni

LA COHABITATION
DANS LA VILLE DE MAISONS-LAFFITTE

Le Parc de Maisons-Laffitte représente 60 % de la superficie de la commune et près de 40 % de la population cohabitent avec chaque utilisateur de la route : voitures, vélos, trottinettes, chevaux et piétons.

Les chevaux sont une identité pour la Cité du Cheval® mais il est primordial pour tous les cavaliers de **respecter les riverains qui y habitent**. Si votre monture prend peur, prenez le temps d'expliquer aux passants les dangers ou pourquoi le bruit gêne votre passage.

Vélos et trottinettes : **vous n'êtes pas invincibles sur la route**, un accident peut vous être fatal ! L'équipement obligatoire est là pour votre sécurité et non pour vous handicaper.

Automobiliste : le Parc de Maisons-Laffitte est un joyau de tranquillité et **non une piste de courses**. Respectez les limitations et les distances de dépassements.

Lou : « *Nora, Timide et moi vous invitons à nous retrouver dans la page suivante. Bon courage !* »

Réponse : Nora est sur le toit du Château tandis que Lou est derrière la fenêtre à droite de la porte.

2

DESSINE NORA

DESSINE LOU

ACCÉDER AUX CARRIÈRES ET À LA FORÊT

Cette bande dessinée a été illustrée par Anne Graciet, connue sous le nom de « Anne et Ben », en partenariat avec le service Hippique de la Ville de Maisons-Laffitte. © Ville de Maisons-Laffitte. Septembre 2023.